



Université de Toulouse le Mirail  
CETIM : Centre de Traduction, Interprétation et Médiation Linguistique

Concours d'Entrée, Juin 2012

**FRANÇAIS**  
**EPREUVE Master1**

- Vous répondrez directement sur le document.
- Vous indiquerez votre nom sur chaque page
- A la fin de l'épreuve, vous rendrez **toutes les pages, même si vous n'avez pas répondu à toutes les questions.**

INDIQUEZ VOTRE NOM : .....

1) Conjuguez les verbes suivants :

### VALOIR

PRESENT	PASSE SIMPLE	SUBJONCTIF PRESENT	SUBJONCTIF IMPARFAIT

### ASSEOIR

PRESENT	PASSE SIMPLE	SUBJONCTIF PRESENT	SUBJONCTIF IMPARFAIT

2) Réécrivez le texte en le corrigeant

*Encore aujourdh'ui, toute une vis plus tard, il suffit d'un instant de rêveris éveillé, n'importe ou, n'importe quand, ou d'un instant de distraction délibéré, afin de m'évader d'une conversation oisseuse, d'un récit mal faguoté, d'un spectacle médiocre, pour que brusquement, sans rapports apparent avec les préoccupations ou les désirs circonstantiels, se déploient dans ma mémoire un envol d'éclatente blancheur d'images au ralenti. Ailes de mouettes, à l'aube, derrière les bais vitrés d'une chambre d'hôtel, en bretagne ? Focs des voiliers sous la lumière d'étin de la baie de Formentor ? Brouillards laiteux, éfilochés par les vents tournoyant dans le détrois d'Eggemogging ?*

*INDIQUEZ VOTRE NOM : .....*

3) Donner 3 locutions ou expressions comprenant le mot « œil/yeux », et en expliquer le sens.


4) Donner trois synonymes des termes suivants.

connivence			
esprit			
talent			
avide			
succès			

*INDIQUEZ VOTRE NOM : .....*

5) Lire attentivement le texte suivant.

Une façon de faire respecter l'exception dans une industrie culturelle de premier plan comme le cinéma est de maintenir l'exigence du français comme langue des films français. S'il était vrai que le tournage en anglais servît un film français en lui assurant une diffusion plus large, s'il était vrai, donc, que l'on pût dissocier complètement une langue et les contenus dont elle est le support, pourquoi l'idéologie culturelle de l'ultralibéralisme, qui règne actuellement aux États-Unis, en Europe et dans une grande partie du monde, ne devrait-elle pas s'exprimer en allemand, en espagnol ou en français ? Or, aujourd'hui, c'est d'abord en anglais qu'elle s'exprime.

Ce lien entre un contenu et une langue est clairement souligné par le fait que l'on range au nombre des chefs-d'œuvre du cinéma français les grands films que réalisèrent, dans les années 1930 et 1940, R. Clair, J. Feyder, J. Grémillon, M. Carné, H.-G. Clouzot et d'autres. Or il s'agissait le plus souvent, du point de vue financier, de productions allemandes, en particulier de la société Warner. Mais ces films étaient en français, et les scénarios écrits dans cette langue reflétaient une connivence intime entre elle et une des facettes de l'esprit français. Beaucoup, en effet, s'accordent à identifier une même caractéristique de cet esprit, au moins tel qu'il apparaissait alors. On y reconnaît une certaine délicatesse souriante et poétique, même dans les sujets à tonalité dramatique. Souvent, il s'agissait non pas de scénarios ordinaires, mais de textes littéraires, dus au talent de dialoguistes tels que J. Prévert, M. Achard, H. Jeanson, M. Pagnol, S. Guitry, notamment. Le savoir-faire et le goût que laisse apparaître cet âge de floraison suscitent l'admiration de beaucoup, et notamment d'Américains cultivés, comme l'atteste, entre autres témoignages, le beau livre d'E. B. Turk, *Child of Paradise*, dont le sous-titre est « Marcel Carné and the Golden Age of French Cinema » (1989).

À la lumière de ces faits, on peut comprendre pourquoi, en 1988, le directeur général du Centre National de la Cinématographie a suscité les protestations les plus vives quand, sous la pression des groupes financiers de producteurs avides de conquérir les marchés étrangers, il a déclaré : « Qu'est-ce qui, au-delà des textes, fait qu'un film est français ? L'auteur-réalisateur, puis le producteur, enfin les autres composantes. Les règlements doivent s'adapter. La langue française reste un enjeu, mais sans devenir une condition absolue ».

En réalité, la langue est davantage qu'un pur enjeu, elle est bel et bien une condition absolue. C'est précisément la langue et donc les acteurs la parlant comme un idiome maternel qui, dans le cas des films, constituent un critère d'assignation d'une œuvre artistique à une certaine culture. La nationalité d'un film tient essentiellement à sa langue. Le cinéma français, seul en Europe à s'affirmer vraiment face aux 90% de part de marchés qu'occupent les huit cent films américains produits chaque année, est défini comme un cinéma en langue française, et non pas seulement comme un cinéma dont l'auteur-réalisateur et le producteur sont français. Cependant, on aime à répéter que l'emploi de la langue française comme valeur culturelle à promouvoir se heurte ici à un redoutable défi. En effet, si les films français trouvent aisément des marchés dans les pays francophones, dont la France elle-même, l'obstacle de la langue leur rend très difficile, assure-t-on, l'accès aux marchés des pays anglophones, qui pourtant, par leur importance démographique, représentent une singulière tentation pour les responsables de l'exportation du cinéma français. Les distributeurs américains, en particulier, n'acceptent pas d'acheter de films étrangers qui ne soient pas tournés en anglais, considérant que leur public n'est accoutumé ni au doublage ni au sous-titrage.

D'autre part, la fermeture des marchés étrangers aux films français n'est pas un phénomène aussi implacable qu'on le fait croire : en 2004, certains films français, comme *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* ou *Les Choristes* ont été largement vendus à l'étranger, quitte à y être doublés ou sous-titrés. Mais, s'il n'en avait pas été ainsi, peut-on, en tout état de cause, accepter que les seules considérations de rentabilité et de succès commercial dictent la conception et le destin des films ? Il paraît largement préférable que les productions nationales, au risque de réduire leur audience, donnent la priorité à la qualité. Or une condition de cette dernière, quand il s'agit de bons films, est l'usage de la langue nationale, partie intégrante du milieu culturel que reflètent ces films.

Claude Hagège, *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, 2006, p. 31-35.

*INDIQUEZ VOTRE NOM : .....*

a. Quelle est la thèse de Claude Hagège dans cet extrait ?

b. Résumer l'argumentation de Claude Hagège (120 mots maximum)